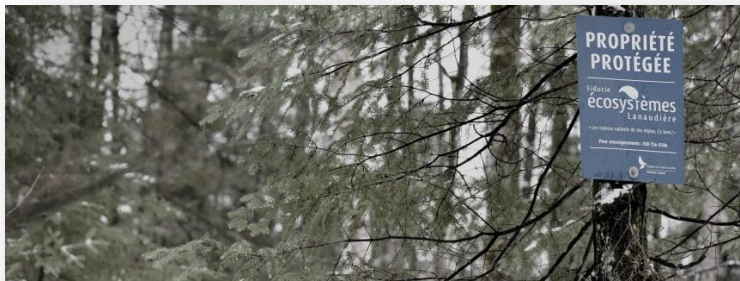


***Retombées économiques
des milieux naturels protégés
sur le territoire***



des actions *grandeur
nature*

Des bénéfiques tangibles

Certains des bénéfiques économiques liés à la présence de parcs et de milieux naturels protégés sur un territoire sont bien connus : ces endroits sont des lieux de loisirs et de détente et génèrent localement des dépenses de la part des visiteurs en matière d'hébergement, de restauration, de transport, etc.

La proximité d'un parc ou d'un espace naturel protégé a également un pouvoir attractif en matière de lotissements résidentiel et de villégiature. Les zones périphériques à de tels sites s'avèrent en effet rentables pour de tels projets, la présence de milieux naturels contribuant à hausser la valeur foncière d'un secteur. Qui n'est pas prêt à payer un peu plus pour une propriété adossée à une réserve naturelle, un parc ou simplement un bois ? Les bénéfiques directs sur la santé en sont directement mesurables ; vivre en milieu vert réduit de moitié les risques de mortalité cardiaque (Reeves 2011).

Au-delà de ces retombées traditionnellement calculées, il existe une foule d'autres bénéfiques et d'autres services offerts par les milieux naturels. Ils sont moins perceptibles sans doute, mais tout aussi tangibles pour les MRC ou les municipalités. Un simple parc avec quelques sentiers au cœur d'une ville permet par exemple de tempérer le climat local tout en offrant un espace de jeu aux enfants et de détente pour les adultes (MDDELCC 2018).

En stabilisant les conditions des milieux de vie et en favorisant un sain développement psychosocial, les milieux naturels offrent des avantages aux citoyens que l'on peut désormais mesurer et chiffrer à l'hectare. Ce sont les services écologiques.

Qu'est-ce qu'un service écologique ?

Tout service rendu par un écosystème naturel qui contribue au bien-être des êtres humains en matière de santé, de sécurité et de confort matériel.

Des services directs aux citoyens

Au Québec, on estime à 70 le nombre de services écologiques possiblement offerts par les milieux naturels (Limoges 2018). La valeur monétaire associée à chacun a été évaluée à l'hectare grâce aux travaux de nombreux chercheurs en écologie et en économie dans les dernières décennies (Costanza et Daly 1987 ; Costanza et collab. 1997 ; DeGroot et collab. 2002 ; DeGroot et collab. 2012). Et des transpositions de ces valeurs au contexte québécois ont été réalisées ces dernières années (Dupras et Revéret 2015).

L'évaluation monétaire (en \$CAN) des services écologiques varie en fonction du type de milieu (milieux humides, forêts, lacs et cours d'eau) dans la mesure où les composantes physiques et biologiques et le fonctionnement de ces milieux diffèrent grandement. Dans le cas du stockage et de la séquestration du carbone, les bénéfices sont évalués en tonnes/an par hectare.

Tableau 1. Quelques exemples de services écologiques et leur valeur annuelle à l'hectare

Type de service	Valeurs (\$/ha/an ou tonnes/ha/an)
Atténuation des inondations	Forêts : 200-1500\$ ¹ Milieux humides : 300-2000\$
Approvisionnement en eau	Forêts : 30-1000\$ Milieux humides : 100-1000\$
Purification de l'eau	Forêts : 15-200\$ Milieux humides : 50-520\$
Purification de l'air	Forêts : 10-300\$
Pollinisation	- Forêts : 10-40\$
Contrôle des ravageurs	- Forêts : 15-40\$
Paysages	- Forêts : 10-125\$ Milieux humides : 100-500\$ Lacs et cours d'eau : 150-500\$
Stockage du carbone	Forêts : 220 tonnes Milieux humides : 120 tonnes
Séquestration du carbone	Forêts : 0,5 tonnes Milieux humides : 0,3 tonnes

Globalement, en tenant compte de l'ensemble des services écologiques rendus, les forêts de Lanaudière offrent sur une base annuelle des services pour une valeur variant de 1400 à 17 000\$ par hectare (pour une moyenne de 9250\$/ha²) ; les milieux humides, des services pour une valeur de 1500 à 10 000\$ (valeur moyenne de 5750\$/ha) ; les lacs et cours d'eau, des services pour une valeur de 2000 à 12 000\$ (valeur moyenne de 7000\$/ha).

¹ Les valeurs inférieures correspondent à des services écologiques évalués pour des milieux naturels situés plus au nord, dans des secteurs moins densément peuplés ; les valeurs supérieures, à des services dans des milieux méridionaux, dans des secteurs plus densément peuplés.

² Ces estimations sont volontairement conservatrices : par exemple, une étude sur les mêmes valeurs concernant la forêt du Parc du Grand coteau à Mascouche les évalue à 14 396 \$/ha/an (Messier et collab. 2015)

Les services écologiques des terrains de la FCEL

Nous avons évalué la valeur monétaire moyenne des services écologiques des 215,3 hectares de milieux naturels protégés par la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière. Ses superficies forestières (153,7 hectares) procurent ainsi aux citoyens de la région des services pour une valeur de 1 414 040\$ par année ; ses milieux humides (54,9 hectares) pour une valeur annuelle de 315 675\$, et ses lacs et cours d'eau (6,7 hectares) pour une valeur annuelle de 46 900\$. Un total de près de 1,8 M\$ en services aux citoyens.

Tableau 2. Valeur annuelle estimée des services rendus par les sites protégés de la Fiducie pour les municipalités de Lanaudière

Site	Municipalité	Superficie (ha)	Valeurs (\$/an)
Bois de Mascouche	Mascouche	3	27 600
Tourbière Ste-Henriette	Saint-Lin	5	28 750
Bois de Saint-Calixte	Saint-Calixte	5	46 000
Tourbière riv. L'Achigan	Saint-Calixte	18,5	106 375
Méandres riv. Noire	Saint-Damien	7	40 250
Corr. Biodiv. Ouareau	Saint-Liguori	1,4	8050
Vallée de la riv. Noire	Ste-Émélie	138	1 195 175
Boisé des Terres noires	L'Assomption	37,4	324 415
TOTAL		215,3	1 776 615

Des écosystèmes en santé, pour le bénéfice de tous

L'ajout de nouveaux terrains protégés au patrimoine de la FCEL contribuera à préserver davantage d'habitats naturels dans Lanaudière. Citoyens, entreprises ou organismes peuvent contribuer à la mission de la Fiducie par un legs de terrain, un don en argent ou en s'impliquant bénévolement (surveillance, inventaires biologiques, etc.). L'aménagement durable du territoire profite à l'ensemble des communautés, car accroître la superficie des milieux naturels, c'est accroître en même temps la qualité de vie des citoyens.

Besoin d'infos supplémentaires ?

Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière

info@fcelanaudiere.ca

450 756-0186

365, rue Saint-Louis, C.P. 658

Joliette QC J6E 7N3

Site web : fcelanaudiere.ca

Références

- COSTANZA, R et H.E. DALY. 1987. «Toward an ecological economics». *Ecological modelling* **38** : pp. 1-7.
- COSTANZA, R et collab. 1997. «The value of the world's ecosystem services and natural capital». *Nature* **387** : pp. 253-260.
- DeGROOT, R.S. et collab. 2002. «A typology for the classification, description and valuation of the ecosystems goods, services and functions». *Ecological economics* **41** (3) : pp. 393-408.
- DeGROOT, R.S. et collab. 2012. «Global estimates of the value of ecosystems and theirs services in monetary units». *Ecosystem services* **1** : pp. 50-61.
- DUPRAS, J. et J.P. REVÉRET. 2015. *Nature et économie*. Presses de l'Université du Québec, Montréal. 283 pages.
- LIMOGES, B. 2018. «Les valeurs socioculturelles et monétaires des services écologiques rendus par les parcs nationaux du Québec». *Le Naturaliste Canadien* **142**(1) : pp 36-49.
- MESSIER, C. et collab. 2015. «La vraie valeur des arbres et des bois urbains et périurbains». Dans *Nature et économie*. Presses de l'Université du Québec, Montréal : pp 55-73.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. Site internet consulté le 15 janvier 2018 : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/capsules/>
- REEVES, F. 2011. *Planète cœur : santé cardiaque et environnement*. Éditions du CHU Ste-Justine / Éditions MultiMondes. 200 p.